

13^{ème} Baromètre de la finance solidaire

2014 : nouvelle progression pour la finance solidaire qui atteint près de 7 milliards d'euros d'encours

Paris, le 18 mai 2015 – Dans un contexte économique et social tendu et malgré des taux d'intérêt historiquement bas, la finance solidaire continue de convaincre et enregistre encore une belle progression en 2014 (+ 13,6 % pour l'encours de l'épargne solidaire). Avec un encours qui dépasse 6,8 milliards d'euros au 31/12/2014, les indicateurs du secteur, présentés dans le 13^{ème} Baromètre de la finance solidaire Finansol/La Croix, révèlent des performances dynamiques et plus homogènes dans toutes les composantes de cette épargne, même si l'on note une légère décélération des rythmes de croissance.

	En 2014	Evolution 2013-2014	Evolution 2012-2013
Encours global	6,84 milliards €	+ 13,6%	+ 28,3%
Epargne bancaire	2,23 milliards €	+ 17,2%	+ 10,2%
Epargne salariale solidaire	4,14 milliards € <i>(sources AFG)</i>	+ 12,1%	+ 43%
Epargne collectée directement par les entreprises solidaires	0,47 milliards €	+ 10,4%	+ 8%

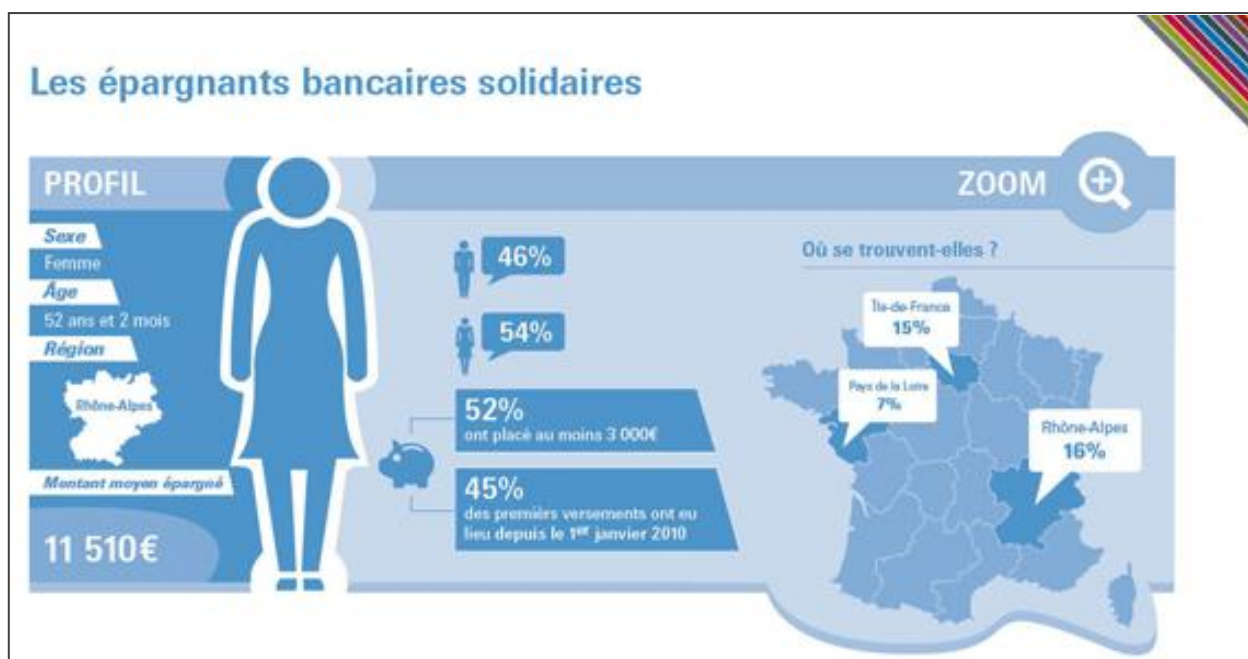
“Au regard du contexte actuel, nous nous félicitons de l'évolution de la finance solidaire en 2014. Cette nouvelle édition du Baromètre de la finance solidaire prouve que les épargnants sont de plus en plus nombreux à faire le choix de l'épargne solidaire et lui restent fidèles. En plaçant solidairement leur épargne, ils soutiennent des entreprises qui apportent des réponses concrètes aux enjeux économiques et sociaux de notre société”, déclare Sophie des Mazery, Directrice de Finansol.

L'épargne bancaire solidaire, une croissance record en 2014

Bien que l'épargne salariale solidaire reste la locomotive de l'épargne solidaire – elle représente 60,5% de l'encours total en 2014 –, l'épargne bancaire solidaire enregistre la plus forte progression annuelle et laisse entrevoir de belles perspectives avec une augmentation de son encours de +17,2% pour atteindre 2,23 milliards d'euros.

“La très forte dynamique de l'épargne salariale solidaire que nous avons connue depuis 2010 semble se ralentir. Il est donc essentiel de susciter de nouveaux leviers de développement pour la finance solidaire. La progression sensible des encours bancaires en 2014 confirme que les banques ont de réelles opportunités à saisir en commercialisant de manière plus volontariste les placements solidaires. Certains établissements financiers l'ont d'ailleurs bien compris en mettant en place des politiques de promotion ambitieuses”, commente Sophie des Mazery, Directrice de Finansol.

L'épargnant bancaire solidaire apparaît sous les traits d'une femme, âgée de 52 ans environ, vivant en région Rhône-Alpes et épargnant 11 510 € en moyenne.



+ 28% de financement en faveur de l'utilité sociale et environnementale

Année après année, la finance solidaire s'ancre un peu plus sur les territoires et dans le paysage du financement des activités économiques au service de tous. Ainsi, en 2014, ce sont 240 millions d'euros supplémentaires (+ 28 %) qui ont été investis dans des entreprises et associations à forte utilité sociale et environnementale.

Cette croissance significative permet aux épargnants d'agir concrètement en faveur de la lutte contre le chômage et le mal-logement, pour le développement de l'agriculture biologique et des énergies renouvelables, ainsi qu'en faveur de l'entrepreneuriat dans les pays en développement, ...

La finance solidaire, un circuit de financement qui permet à chacun de participer à une meilleure cohésion sociale

A l'heure où la France enregistre un taux de chômage record de plus de 3,5 millions de demandeurs d'emplois*, la finance solidaire a permis en 2014 de financer et soutenir plus de 1 200 associations et entreprises exerçant une activité d'utilité sociale et environnementale. Alors que 74 000 postes ont été détruits en 2014 dans le secteur marchand**, ce sont ainsi 43 000 emplois qui ont été consolidés, grâce à la finance solidaire, dont 5 200 pour des personnes en situation d'exclusion du marché du travail.

En outre, alors que le mal-logement est l'un des visages de la précarité, la finance solidaire a permis en 2014 d'accompagner près de 5 000 nouveaux bénéficiaires vers un logement décent (logement individuel très social, EHPAD...).

“Ces résultats sont cette année encore encourageants et devraient convaincre de nouveaux épargnants d'apporter leur contribution à cette finance socialement utile. Tous les membres de Finansol devraient également en tirer des conclusions quant aux perspectives qui s'offrent à eux au moment où ils célèbrent leur vingt années d'association au sein de Finansol : proposer de manière volontariste des produits solidaires répond à une forte attente des épargnants et ces derniers répondent positivement quand ils sont sollicités” déclare Frédéric Tiberghien, Président de Finansol.

*Source : Ministère du Travail
** INSEE 2014

Méthodologie du Baromètre de la finance solidaire :

Issu des recherches de l'Observatoire de la finance solidaire, ce document simple et complet de 8 pages dévoile les dernières évolutions et tendances du secteur de la finance solidaire en France. Il invite également le lecteur à découvrir tous les produits labellisés Finansol, comment devenir épargnant solidaire et à quoi sert son argent. (Publication annuelle en partenariat avec le quotidien La Croix).

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui Près de 70 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS) et du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS). Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe plus de 135 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale, et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé.
www.finansol.org